Notre 75e anniversaire : d'où venons-nous?

Autor(en): **Schüle, Rose-Claire / Sprecher, Dorothée von / Schwabe, Erich**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **75 (1980)**

Heft 1-fr: **Notre 75e anniversaire**

PDF erstellt am: **27.04.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-174858

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

A l'origine de la Ligue...

«Le vieux rempart de Soleure est unique en Suisse. Le laisser disparaître, c'est effacer une des traces les plus originales du temps où l'ambassade de France auprès des Treize-Cantons résidait dans cette ville. Et ce spécimen unique, il se trouve que, par dessus le marché, il est très beau. (...)
Aujourd'hui, ce bastion couronné de grands arbres et flanqué d'échauguettes a une allure qui rappelle ces vieilles estampes figurant les batailles des Turenne et des Condé.
(...) Si nous sommes incapables d'un effort pour le sauver, de grâce, ne mettons plus en belles phrases notre amour du passé helvétique, la nécessité de le faire revivre dans les âmes de nos enfants. Laissons toutes ces rengaines, et ayons au moins le cynisme de notre indifférence!

Ne parlons plus de culture générale, de développement populaire, d'instruction répandue à flots! Nous n'avons vraiment pas le droit d'utiliser tous ces clichés, si nous laissons consommer l'irréparable...»

Philippe Godet
(dans un article intitulé «Au rempart!» – Gazette de Lausanne du 9 mars 1905)

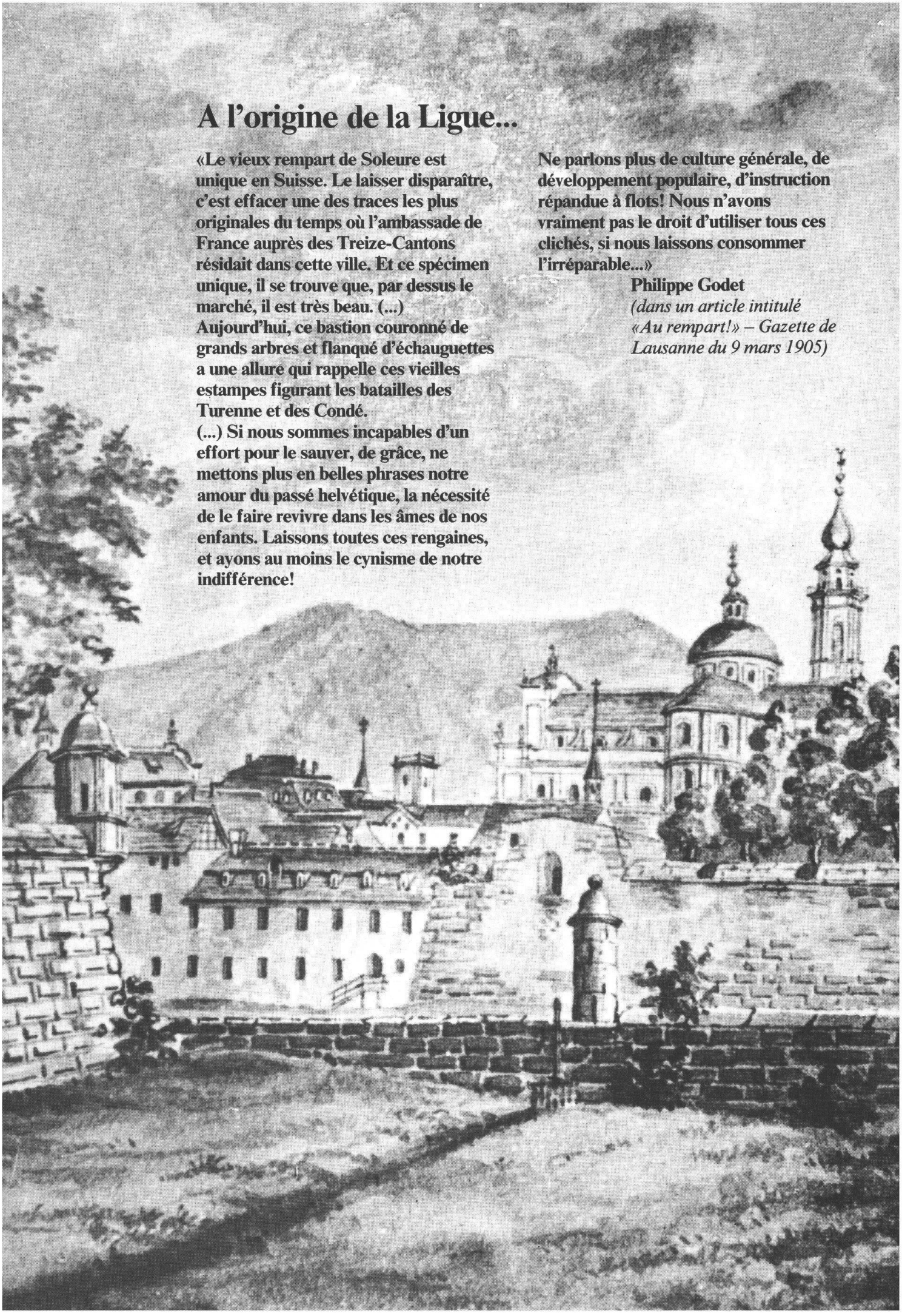

MARGUERITE
BURNAT
PROVINS

Au début il y avait (aussi) une femme: Marguerite Burnat-Provins

«Dans un tel pays, le respect s'impose»

Les portraits et autoportraits du peintre et écrivain Marguerite Burnat-Provins nous montrent un visage passionné, de type méridional, aux yeux noirs romantiques, à la bouche sensuelle. Elle naquit à Douai, mais passa son enfance à Arras où son père était bâtonnier de l'ordre des avocats. Après ses études de peinture à Paris, elle épousa l'architecte vaudois Burnat et vécut à La Tour-de-Peilz dès 1895. Elle dessine, peint, voyage beaucoup. Elle se rend à Savièse où elle prépare les «Petits tableaux valaisans» et écrit ses premières œuvres littéraires.

Les beautés du paysage suisse enchantent cette femme sensible, romantique. En 1904, Georges de Montenach avait lancé dans son livre «Pour le visage aimé de la patrie», un vibrant appel contre les destructions et l'enlaidissement de la Suisse. Le 17 mars 1905, Marguerite Burnat-Provins publie dans la Gazette de Lausanne «Les Cancers». Elle y fustige le progrès destructeur et enlaidissant et lance l'idée d'une «Ligue pour la beauté». A peine un mois plus tard, une circulaire touche de nombreux adeptes et le premier juillet 1905 a lieu à Berne, sous la présidence du Président de la Confédération, Marc Ruchet, l'assemblée constitutive de la «Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque» – en allemand «Heimatschutz».

Notre instigatrice fait des adeptes par centaines, elle siège au Comité central, écrit des feuilles de propagande, des articles pour le «Bulletin», organise des pétitions et annonce en 1906 la création d'une section romande. Contrairement à notre attente, elle est très réaliste et moderne dans ses écrits de propagande. Ne dit-elle pas dans la première publication de notre Ligue: «Notre prétention ne va pas à l'encontre d'un progrès qui a ses droits. Nous nous bornons à ne pas lui reconnaître celui de tout dévaster. On peut faire ce qu'on veut dans une plaine inculte et sauvage: dans un pays comme la Suisse, le respect s'impose et le progrès qu'il faut accepter doit mettre plus de pudeur dans ses manifestations.»

Marguerite Burnat-Provins se voua cœur et âme au Heimatschutz mais dès 1908, elle choisit de se consacrer entièrement à son art. Elle ne pouvait vivre son art créateur que dans la solitude intérieure. Elle ne pouvait faire ce qu'elle vivait qu'en entier, pleinement.

Elle voyagea beaucoup, vécut à Paris puis, dès son second mariage avec le Valaisan Paul de Kalbermatten, surtout à Saint-Jacques-de-Grasse.

Depuis le début de la première guerre mondiale, elle eut des hallucinations qui se reflètent dans ses peintures plus que dans son œuvre littéraire où elles sont à peine perceptibles. Elle mourut à Grasse en 1952. Comme le disait Henri Naef en 1953: cette femme extraordinaire avait donné son cœur à la Suisse.

Rose-Claire Schüle, Présidente de la Ligue suisse du patrimoine national

C'était au printemps 1905...

En feuilletant la revue

Il y aura 75 ans le 1er juillet 1980 que la Ligue suisse du patrimoine national a été fondée. Quels furent les motifs et les courants d'idées qui aboutirent à cette fondation? Quels en furent les acteurs? Nous avons feuilleté les premiers numéros de la revue «Heimatschutz» et les premiers rapports annuels, et sommes étonnés de l'actualité des raisons et des buts formulés par la jeune association.

«Si notre peuple, aujourd'hui, est exhorté à défendre la patrie (allemand: Heimat) sans qu'un ennemi extérieur menace le pays les armes à la main, sans que des troupes furieuses menacent notre liberté, il s'agit d'un combat qui n'est pas moins hasardeux. Ce qui est en jeu, c'est la beauté de notre pays, son caractère original, ce qui résulte d'une évolution de plusieurs siècles.» C'est en ces termes que le premier président de la Ligue, *Albert Burckhardt,* dépeignait la situation qui venait de susciter sa fondation.

La résistance s'organise

La *vague industrielle* du siècle dernier, et toutes les atteintes qu'elle entraînait dans la nature, les villes et les villages, était telle que ni l'architecture ni l'urbanisme n'avaient plus le temps de souffler pour écouter les premières mises en garde. Celles-ci concernaient le massacre des sites habités, le sacrifice de valeurs immatérielles à une *croyance immodérée au Progrès.* En Suisse, ce furent tout d'abord des artistes qui constituèrent des groupes de résistance. Des personnalités romandes du début du siècle furent particulièrement actives. Des mouvements analogues, dans d'autres pays d'Europe, donnaient l'exemple. La pression des constructeurs et investisseurs rendaient évidente la nécessité de rassembler sur le plan national des initiatives et des résistances qui, jusqu'alors, ne s'étaient manifestées que sur un plan local.

Effet de catalyse des remparts de Soleure

La cause directe d'une prise de conscience et de la formation d'un comité d'initiative apte à faire un large recrutement et de préparer ainsi la fondation de la Ligue du patrimoine national fut la lutte (qui devait mal finir) pour les remparts de Soleure, spécimen de fortifications à la Vauban, uniques en Suisse par leur position au bord de l'Aar et leur fière allure, qui avaient été condamnés à la démolition par un vote du Grand Conseil. En mars 1905, la *Gazette de Lausanne* avait dénoncé les «cancers» qui rongeaient les villes et paysages du pays. L'article était signé de Marguerite Burnat-Provins. De la même main partit le 15 avril une circulaire invitant le public à constituer une «Ligue pour la Beauté». Le 29 du même mois, la section bernoise de la *Société suisse des peintres et sculpteurs* organisait une réunion préparatoire. Et le 1er juillet, tout le monde se retrouva à Berne, au nombre d'une centaine de personnes, pour fonder la «Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque» (en allemand *Heimatschutz*); le nom de «Ligue pour la Beauté» se perpétua simultanément plusieurs années encore. A l'aula de l'université, deux conférenciers montèrent en chaire; au professeur neuchâtelois Philippe Godet était dévulu le thème principal: «Beauté et Patrie». Le premier comité, constitué le 16 septembre à Lucerne, comprenait: Marguerite Burnat-Provins, de La Tour-de-Peilz, Albert Burckhardt, conseiller d'Etat bâlois, C. H. Baer, de Zurich, Paul Ganz, professeur à Bâle, E. Lang, de Zofingue, A. Bovet, professeur à Lausanne, H. in der Mühle, de Berne, Ulrich Diem, de St-Gall, et M. Meuli, de Coire. Le premier président fut A. Burckhardt.

Un vaste programme

Plusieurs *commissions* furent constituées, pour s'occuper de l'élaboration d'un projet de statuts, des moyens financiers à trouver, d'une revue à publier, des prises de contact avec diverses sociétés, et furent chargées de faire rapport au comité. Un peu plus tard, toute une série d'autres commissions spéciales eurent pour objectifs «la protection des beautés naturelles», la lutte contre «l'enlaidissement des sites par les panneaux-réclame», la «défense du patrimoine architectural et l'encouragement d'une architecture harmonieuse», la «sauvegarde des us et coutumes», le «soutien de l'artisanat local», etc.

Avant la fin de l'année, le projet de statuts fut adopté et l'on décida de publier chaque mois une *revue* de 8 pages, appelé d'abord «Bulletin», avec couverture en couleur, aux Ed. Benteli & Cie, à Berne. Le premier tirage, en 1906, fut de 4500 exemplaires. La place était étroitement mesurée, et pourtant il fallait, comme le disait le rapport annuel de 1906, que cet organe «se consacre abondamment à nos tâches de propagande et d'information». La présentation des monuments menacés, et la comparaison illustrée de bons et de mauvais exemples, devaient être principalement la base

de diffusion des idées de la Ligue et de la formation esthétique du public.
Concernant la *protection des sites,* l'auteur du rapport de 1906 considérait que les protestations et oppositions étaient surtout dirigées contre la construction de chemins de fer de montagne, un peu moins en faveur de la protection d'édifices, tandis que les protestations contre les bâtiments neufs portant atteinte à l'environnement et contre les constructions inesthétiques étaient relativement peu nombreuses. «Dans la plupart des cas, le comité a dû exposer les choses aux autorités et tâcher d'obtenir, par des contrepropositions appropriées, de meilleures solutions.»

Retentissement jusqu'à Londres et Paris!

En 1905 encore, les sections suivantes se rallièrent à l'association faîtière: Berne, Bâle, Grisons, St-Gall-Appenzell, Schaffhouse et Zurich. Et le 22 novembre fut même fondée une «filiale» britannique, l'*English Branch of the League for the Preservation of Swiss Scenery;* et le 17 juin 1906, le comité apprit que la Société française pour la protection des sites faisait alliance morale avec la Ligue helvétique. Suivirent peu à peu de nouvelles sections en Argovie, en Thurgovie, à Soleure, en Suisse centrale, à Genève, à Fribourg et en pays de Vaud.

Au début, la position de la Ligue était hésitante en ce qui concerne le *rôle de la législation.* Sous le titre «L'Etat et la législation doivent-ils se mettre au service de la protection du patrimoine?», un monsieur Wieland déplore dans la revue que même des hommes «qui sont vigoureusement intervenus en faveur de la protection juridique des biens immatériels rejettent toute justification de mesures légales dans le domaine de la protection du patrimoine». Et de donner l'étranger en exemple, où des dispositions légales sont considérées comme nécessaires et inévitables.
Pendant la première année, la Ligue (qui compta 4000 membres deux ans après sa fondation) s'occupa notamment des tâches suivantes: remparts de Soleure, transformation de la rue de l'Hôtel-de-Ville à Aarau, pierre des Marmettes à Monthey (superbe bloc erratique qui fut arraché à la menace des concasseuses), reconstruction du village de Tamins partiellement dévasté par un incendie, ligne de la Bernina, menace pour une forêt entre St-Moritz et Pontresina. La jeune Ligue mena aussi un dur combat contre les panneaux-réclame, cette «barbarie américaine». Cela avec succès, car cette croisade prépara les voies des prescriptions légales sur la publicité dans les lieux publics.

Dorothée von Sprecher

Maquette de la ville de Soleure au XVIII^e siècle. Elle était entourée de 11 bastions, démolis en grande partie au siècle passé. Un des derniers, la «Turnschanze», a disparu en 1906 (photo du bas: à droite de l'Aar). Un combat retardateur est à l'origine de la fondation de notre Ligue (photo Räss).

L'évolution du «Heimatschutz»

Tantôt apprécié et aimé, tantôt maudit

Qu'il s'agît de la défense du paysage, d'un monument important, de la protection d'un ensemble architectural, ou de questions esthétiques en général, la doctrine du «Heimatschutz» a eu dès le début un côté combatif. Ce qui lui a valu de nombreux succès, beaucoup d'amis, mais aussi d'amères rancunes.

Quand on jette un regard en arrière, on est étonné de l'énorme quantité d'excellent travail que la Ligue née en 1905 a abattu pendant toutes ses premières années. Les rapports remarquablement conçus de *G. Boerlin,* qui fut longtemps président, et d'*E. Laur,* secrétaire général non moins méritant de 1934 à 1966 (v. Heimatschutz» 1931, 1955, 1965) renseignant sur l'évolution subséquente et les priorités qui s'imposaient alors. Les véritables menaces pour le visage de la patrie et le patrimoine helvétique étaient combattues avec ténacité et énergie; on cherchait d'ailleurs à parler avec l'adversaire, à lui faire prendre conscience des conséquences désastreuses de ses projets – ou tout au moins de certains de leurs éléments.

Idées, victoires et défaites

Si la Ligue apparaissait au début comme un *«contre-courant par rapport à l'exploitation purement matérialiste des beautés de notre pays»* – but qui beaucoup plus tard devait prendre un nouveau poids – elle insista plutôt, dans les années qui précédèrent la première guerre mondiale, sur *«l'épanouissement de notre culture populaire* dans toute son originalité»: le caractère suisse doit se montrer «dans la diversité de ses manifestations; non dans la simple imitation du passé, mais dans l'éclat d'une *force créatrice* nourrie de son propre passé, née de son propre sol» (Boerlin). De telles paroles, si élevée qu'en fût la pensée, allaient susciter (tout au moins en Suisse alémanique) certaines méfiances, au moment où arrivaient du nord les claironnantes théories du «sang et du sol». Elles nuisirent longtemps au «Heimatschutz» et il fallut, dans les années trente et quarante, sous le signe de la «défense spirituelle du pays», beaucoup de force de persuasion pour combattre et éliminer ce préjugé. Le fait que la base morale de la Ligue était en réalité parfaitement saine fut d'ailleurs bientôt démontré de la façon la plus réjouissante par le succès et la reconnaissance que lui valurent sa contribution à l'*Exposition nationale de Zurich,* et surtout diverses initiatives prises après 1945.

Dès le début, la Ligue se préoccupa des grands projets techniques dans le domaine du trafic et de la production d'énergie. Non qu'elle les rejetât en bloc. Lorsqu'on pesait soigneusement les choses, l'opposition s'avéra plus d'une fois infondée, surtout lorsque des améliorations étaient apportés au moment de la construction. Mais quand une atteinte au site était jugée déraisonnable, quand aussi les membres de la Ligue et leurs représentants la condamnaient spontanément et unanimement, alors retentissait avec vigueur le signal de la résistance. La lutte était rude. Il y avait des *victoires,* mais aussi des *défaites.* Cependant, même en cas de bataille perdue, la campagne se justifiait, car elle était l'occasion de répandre certaines idées et servait à ouvrir les yeux pour de prochaines occasions.

Du Cervin à la chute du Rhin

Très tôt déjà, un projet de *funiculaire au Cervin* suscita un concert de protestations dans toute la Suisse. Si les chemins de fer ne soulevaient pas d'opposition à basse altitude, ce fut l'inverse quand risquait d'être profanée une majestueuse sommité. Le mot d'ordre «Jusqu'ici mais pas plus loin!» a retenti de nouveau en 1967 contre les abus de la technique dans les montagnes. Par bonheur, l'opinion publique n'a pas été sourde. Il est vrai qu'en 1979 encore le téléphérique du *Petit-Cervin,* qui grimpe jusqu'à plus de 3800 mètres, a surgi dans la région du col de Théodule, déjà relié au sud par des installations mécaniques. Mais les spécialistes du tourisme nous assurent que les limites de l'expansion vers le haut sont maintenant atteintes. Nous voulons l'espérer!

Pendant des décennies, les *projets et constructions d'usines électriques* ont été au centre des préoccupations de la Ligue; ces installations enlaidissantes, auxquelles s'ajoutaient des lignes à haute ten-

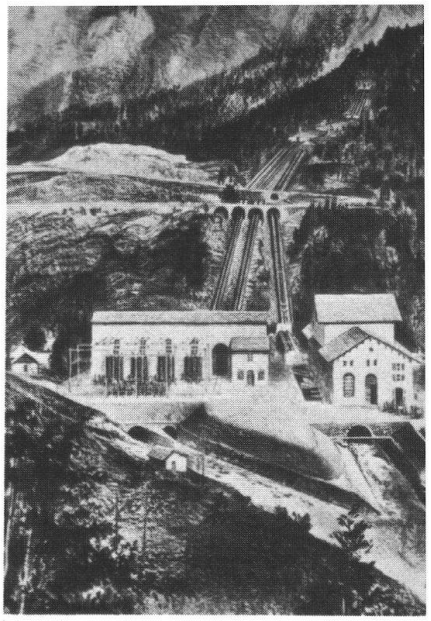

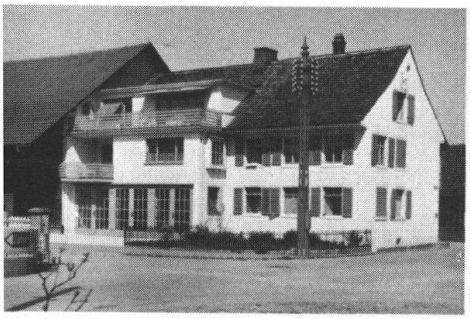

Depuis sa fondation, la LSP combat les graves atteintes au paysage dues aux voies de transport à la montagne et aux usines hydro-électriques (en haut à g.: Les Diablerets, photo Villiger; à dr. le Rheinwald, photo d'archives), s'oppose à l'enlaidissement des localités et des édifices (au milieu à g.: ferme «assainie» près de Frauenfeld, photo Früh; à dr.: hôtel à Binn VS, photo d'archives) et lutte pour la protection et l'aménagement de nos paysages habités (en bas à g.: Lavaux, photo Gos; à dr. en haut: rue de l'Hôtel-de-Ville, Aarau, photo d'archives; exemplaire quartier neuf des années 40, photo Jeanjaquet).

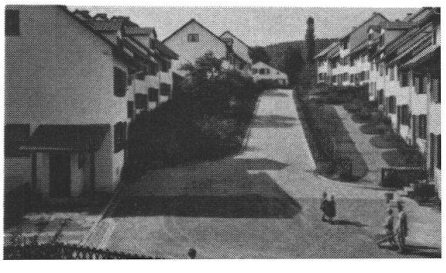

sion, faisaient sans cesse l'objet d'exhortations et d'avertissements, si ce n'est de résolutions indignées. Des projets gigantesques, tels que la transformation en bassins d'accumulation du *Rheinwald* ou de la vallée d'*Urseren,* suscitèrent une lutte acharnée; les habitants des régions menacées se défendirent eux aussi, malgré toutes les promesses de compensations financières, et les promoteurs eurent finalement le dessous. Une victoire par-ci, une défaite par-là: on n'a pas oublié le combat pour *Rheinau,* plus tard pour le *Spöl*; là les partisans des barrages l'emportèrent, encore que non sans importantes concessions à la protection du paysage, dans la mesure où l'on pouvait en tenir compte. Puis, avec le *sauvetage de la chute du Rhin,* des *cascades du Giessbach,* du *Geltenschuss* (vallée de Lauenen), et d'autres chutes d'eau, les amis d'une nature intacte eurent de nouveau la victoire.

Ecu d'or et prix Wakker

C'est grâce à un projet d'usine électrique – si curieux que cela puisse paraître – que les soucis d'argent qui entravaient l'activité de la Ligue furent levés. En 1933, un beau cadeau du Don suisse de la Fête nationale (timbres Pro Patria et insignes du 1er Août) lui avait certes permis de s'offrir un petit bureau. Mais les grandes entreprises lui restaient interdites. Or, juste à la fin de la guerre, les *écus de chocolat* imaginés par E. Laur furent mis en vente pour la première fois, afin de sauver le lac de Sils dont les eaux devaient être accumulées et conduites sous pression dans le val Bregaglia. Ce nouveau moyen de financement fut ensuite conservé. Il a valu à la Ligue, comme on sait, ainsi qu'à la Protection de la nature, de fructueuses récoltes; ajouté au *Don de l'économie,* introduit en 1960, il lui a permis en particulier de consacrer plus de moyens au Bureau technique et de remplir de plus nombreuses tâches de protection du patrimoine architectural. Indépendamment des fonds de l'Ecu d'or, on décerne en outre, depuis 1972 et grâce à un généreux legs, le *prix Henri-Louis Wakker,* attribué chaque année à une Commune; il a pour but de récompenser des efforts particuliers en faveur de la protection d'un site digne de sauvegarde.

L'activité esquissée ci-dessus, et son influence non négligeable sur la création ou le développement d'une *législation* adaptée à notre temps dans le domaine de la protection du patrimoine, de la nature et du paysage, ont donné à la Ligue une popularité qu'on ne pouvait guère imaginer durant les premières décennies de son existence. Puisse son activité d'ensemble – celle qui concerne le paysage et la culture populaire comme celle qui est consacrée au patrimoine architectural – rester sous une bonne étoile!

Erich Schwabe

En haut: Pour rendre hommage aux efforts des autorités locales en matière d'aménagement et de protection des sites, la LSP décerne chaque année le prix Henri-Louis Wakker. Il a été attribué en 1977 à la Commune appenzelloise de Gais (Bild & News).

C'était le beau temps!

Au temps des fondateurs, les ligueurs chevronnés n'étaient pas seuls à lutter contre l'enlaidissement des paysages, comme le montre un appel publié dans le journal de la Fédération suisse des cafetiers, restaurateurs et hôteliers en 1906. C'était en rapport avec des panneaux-réclame géants de quelques fabriques de chocolat: «Nous, cafetiers suisses, n'avons pas grand intérêt à l'affaire. Mais nous ne laisserons pas volontiers souiller notre incomparable patrie, et nous voulons aider à empêcher ce crime. Aussi proposons-nous que la Fédération suisse des cafetiers procède, si possible avec la Société suisse des hôteliers, au boycottage de toutes les firmes qui contribuent à cette grave erreur publicitaire.» Braves aubergistes!

La défense du patrimoine culturel

«Enfants» légitimes et autres parents

Dès sa fondation, la Ligue du patrimoine national s'est considérée comme une association culturelle représentative de tout le pays et aux visées très étendues. L'article de ses permiers statuts de 1905 qui définissait ses buts le disait bien: il allait de la protection du paysage contre les enlaidissements et l'exploitation spéculative, en passant par la sauvegarde du patrimoine architectural des villes et des campagnes, au maintien des us et coutumes, des patois, des costumes, de la chanson populaire, et au soutien de l'artisanat local, sans oublier la préservation de la flore et de la faune. Ce large éventail s'est maintenu – avec quelques compléments et quelques modifications de tendance – à travers toutes les révisions statutaires, soit jusqu'au seuil de la plus récente révision totale, en 1979.

Et il a trouvé son expression dans la diversité des sujets traités durant les premières années de la *revue «Heimatschutz»*. Il a également favorisé, de cas en cas, la collaboration avec de grandes associations scientifiques dont la fondation remontait parfois loin dans le XIX^{e} siècle, comme la Société helvétique des sciences naturelles (1815), la Société générale suisse d'histoire (1841), la Société d'histoire de l'art en Suisse (1880), la Société suisse des traditions populaires (1896).

Du patrimoine architectural aux costumes...

Dans son travail pratique, la Ligue a cependant donné priorité dès le début à la défense des sites et du patrimoine architectural, afin – selon les termes du premier appel au public – «de préserver un patrimoine national qui, avec la liberté et l'indépendance, est une des grandes valeurs dont le peuple suisse peut s'enorgueillir». Consciente de ne pouvoir, avec un personnel réduit et des moyens limités, se consacrer simultanément et efficacement à toutes les tâches importantes qu'elle s'assignait, la Ligue a vu de tout temps avec plaisir la formation d'associations qui faisaient de certains de ses buts partiels leur but principal; on gagnait ainsi la collaboration de personnalités de l'extérieur, et du même coup de nouvelles ressources financières.

La première en date, en même temps que la plus importante, est la *Ligue suisse pour la protection de la nature (1909),* conçue à l'origine comme association de soutien pour le Parc national, et devenue depuis lors l'organisation bien connue et très largement populaire qui est notre partenaire pour la vente annuelle de l'Ecu d'or, pour l'Inventaire des sites naturels d'importance nationale, et d'autres entreprises communes. C'est à l'Exposition nationale de 1914 que remontent les initiatives en faveur de la création de *sociétés de théâtre populaire,* réalisée en 1916. Ainsi se créait une tradition scénique qui s'est perpétuée dans le *Berner Heimatschutztheater,* par exemple, et dans la Société suisse du théâtre populaire.

C'est vraiment sous l'impulsion de la Ligue du patrimoine national qu'est née la Fédération suisse des costumes et du chant populaire, aujourd'hui *Fédération nationale des costumes suisses.* Aux initiatives parties de la Ligue s'ajoutèrent celles qui venaient de l'extérieur, pour créer au sein de cette dernière une commission des costumes et de la chanson populaire, qui prépara la fondation, survenue en 1926, de la Fédération nationale des costumes suisses. Avec ses 20000 membres, elle est aujourd'hui une enfant prospère du «Heimatschutz», et veille à sa place sur les costumes et la chanson populaires, la musique et la danse popu-

La Ligue suisse du patrimoine encourage les us et coutumes régionaux... (photo Frey)

laires, les us et coutumes. Par un important subside annuel puisé dans les fonds de l'Ecu d'or, la Ligue soutient cette activité culturelle.

...et de l'artisanat aux dialectes alémaniques

Le *Centre suisse de l'artisanat* (Schweizer Heimatwerk) a lui aussi une proche parenté spirituelle avec la Ligue; il a pour but le soutien de la culture paysanne et de son artisanat, et gère une école qui, par son enseignement théorique et pratique, aide les populations montagnardes à promouvoir leur indépendance économique. Une société coopérative à but analogue, fondée par la Ligue du patrimoine national en 1915, n'eut qu'une existence éphémère. En revanche, le Centre suisse de l'artisanat créé en 1930 par E. Laur (qui fut longtemps secrétaire général du «Heimatschutz»), avec l'appui de l'Union suisse des paysans et une aide initiale de la Confédération, célèbre cette année son jubilé: ses assises sont solides et il peut se flatter d'une activité sociale et culturelle fructueuse. Le lien étroit entre «Heimatschutz» et «Heimatwerk» s'est exprimé à fin 1979 par les importants subsides accordés par la Ligue suisse et sa section zuricoise pour la restauration architecturale des *«Moulins»* de Richterswil, siège de l'école du Centre d'artisanat.

En 1938, c'est-à-dire en un temps où notre identité et notre indépendance politiques et morales étaient gravement menacées, est née la *Ligue des dialectes alémaniques* (Bund Schwyzertütsch), elle aussi enfant légitime de notre Ligue, dont plusieurs personnalités la tinrent sur les fonts baptismaux. L'activité de cette association est soutenue depuis des années par des subsides du «Heimatschutz», qui lui fait place dans les colonnes de la revue pour la diffusion de ses entreprises.

Impulsions du côté des pouvoirs publics...

Dans son appel, lors de la création de la Ligue suisse du patrimoine national, le conseiller d'Etat bâlois *A. Burckhardt* exprima l'espoir que «les pouvoirs publics de notre pays, à l'échelon fédéral, cantonal et communal, accordent eux aussi un légitime appui aux efforts de la Ligue». Ces vœux se sont largement réalisés: *services officiels et commissions consultatives* constituent maintenant un élément essentiel de la protection des sites. Mais ce qui semble aller de soi aujourd'hui ne put se réaliser qu'au prix de très longues luttes. C'est ainsi que la Commission fédérale pour la protection de la nature et du patrimoine, qui a une base constitutionnelle depuis 1962, est née en 1936 en tant que minimum possible après l'échec d'une tentative d'insérer la protection de la nature et du patrimoine dans la Constitution. Si fructueuse que soit, en règle générale, la collaboration entre activité privée et publique de protection des sites, l'utilité se fait sans cesse sentir d'une *organisation parfaitement indépendante,* libre de toutes les contraintes matérielles ou influences personnelles auxquelles les organes officiels ne peuvent toujours résister, et qui puisse faire appel à l'opinion publique. Et même si les luttes, concernant des objets concrets, sont parfois très vives et menées avec ténacité, il est dans l'intérêt bien compris d'une protection des sites encouragée officiellement que les associations de droit privé jouent un rôle de gardiens inflexibles.

... et entreprises décentralisées

Dans l'après-guerre, lorsque la Ligue vit s'ouvrir de nouvelles perspectives d'interventions pratiques grâce aux ressources financières fournies chaque année par la population au moyen de l'Ecu d'or, on a procédé à la création de toute une série de

...et soutient l'artisanat local, moralement et financièrement. Notre photo: tissage à l'école du «Heimatwerk» de Richterswil ZH (photo Fischlin).

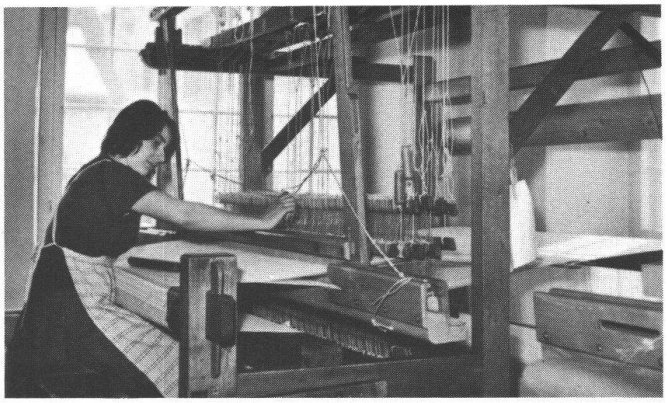

Fondations. Autonomes et dotées d'un capital initial par l'Ecu d'or ou par des legs, gérées personnellement et matériellement par les milieux directement intéressés, et visant des buts bien définis, ces Fondations ont «multiplié», de la meilleure façon, l'activité de la Ligue. Délégation de compétences, initiative locale et administration autonome et responsable – telle est l'excellente solution qui évite la centralisation et le développement d'une «bureaucratie Heimatschutz» que personne ne souhaite (et ces considérations valent aussi pour les relations et la collaboration entre la Ligue suisse et ses sections). Citons, pour ne nous en tenir qu'à quelques exemples de ces Fondations: *Pro Werdenberg,* qui a pris en main la restauration et la rénovation intérieure des maisons de cette petite cité médiévale, et aura bientôt mené à chef sa lourde tâche; *Pro Gruyères,* qui se voue à la protection de la cité comtale et du site auquel elle donne sa marque, ainsi qu'à la conservation et la rénovation de sa substance architecturale et historique; *Pro St. Johann, Müstair,* qui depuis onze ans soutient une modeste communauté religieuse dans la recherche archéologique et la restauration de bâtiments conventuels qui remontent à l'époque carolingienne; *Pro St-Gothard,* qui sur l'initiative de la Ligue a arraché à la spéculation l'hospice et ses alentours, en ce lieu particulièrement représentatif de notre histoire et de notre indépendance, en a fait don pour toujours au peuple suisse et lui a conservé son but, qui est de servir au repos et au logement des voyageurs. Et la dernière née dans la série est la Fondation *Pro St-Ursanne,* créée à fin mai 1979 sous l'impulsion de la Ligue suisse; elle a pour but de préserver la substance historique de la petite cité jurassienne et de soutenir par des subsides les efforts consentis à cette fin par la population locale.

Au service du paysage

Dans ce domaine des Fondations, la Ligue a aussi fait de mauvaises expériences. Celle qui portait le nom de *Pro Patrimonio* – conçue pour l'achat et la restauration d'édifices urbains et campagnards, en vue d'une revente assortie de servitudes de protection – est restée à l'état de beau projet. L'idée en a d'ailleurs été reprise par des sections cantonales de la Ligue, telles que Glaris et Zurich, et mise en pratique par quelques premiers succès. Des difficultés devaient surgir aussi dans l'exécution du testament de Hans et Edeltraud Rosbaud-Schaefer. Il y a toutefois lieu d'espérer que l'année du 75me anniversaire de la Ligue, grâce au magnifique legs et à la *Fondation Rosbaud,* coïncidera avec la création d'un Parc alpestre au nord du Tessin, dans la région de Canaria-Piora-Cadlimo.

Autre cas exemplaire d'une délégation de tâche et de compétences: la *Fondation pour la protection et l'aménagement du paysage,* créée sur l'initiative commune de l'Association pour le plan d'aménagement national, de la Ligue du patrimoine national, de la Ligue suisse pour la protection de la nature, de l'Union suisse du tourisme et du Club alpin suisse. Son activité ponctuelle, en tant qu'institution spécialisée parlant au nom des organisations fondatrices, a beaucoup d'écho auprès du public et des autorités, notamment en ce qui concerne la protection des paysages de montagne.

Albert Wettstein

Sous l'impulsion et avec le soutien matériel de la LSP, plusieures Fondations remplissent dans tout le pays une fructueuse activité culturelle; ainsi, Pro Saint-Gothard, qui a pu arracher à la spéculation, sur cet historique col alpestre, l'hospice et ses alentours, et en restaurer par étapes les bâtiments (photo Süssli).

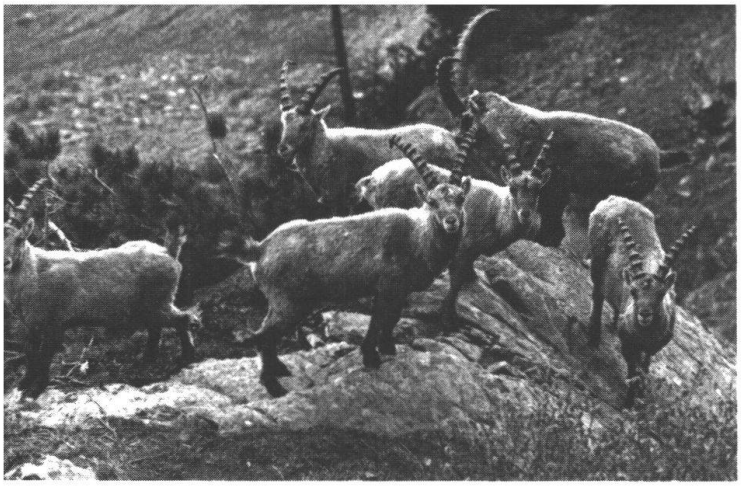

Ecu d'or: 34 millions

La plus importante source de recettes de la Ligue suisse du patrimoine national est la vente annuelle d'écus de chocolat, organisée en commun avec la Ligue suisse pour la protection de la nature. De l'introduction de cette vente, en 1946, à 1979, 34 millions de francs ont été récoltés, soit 22 millions de recette nette dont 10% ont été consacrés à l'«objectif national» de chaque année, et quelque 20 millions aux tâches des deux Ligues dans toutes les parties du pays, pour la protection de la nature et du patrimoine architectural (subsides pour des restaurations d'édifices, bureaux techniques, achat et entretien de réserves naturelles, etc.). Leurs subsides, qui à la différence des prestations officielles ont un caractère subsidiaire, ont très souvent joué un rôle déterminant pour le sauvetage d'importants monuments historiques ou naturels, en déclenchant des interventions encore plus importantes. Si l'on sait que la Confédération ne dispose actuellement que de 7 millions de francs par an pour la protection de la nature et du patrimoine, on peut considérer comme remarquables les prestations des deux associations privées qui, grâce à l'Ecu d'or, fournissent 1,2 million de francs par année. A cet égard, le peuple suisse peut et doit être remercié de son fidèle soutien.

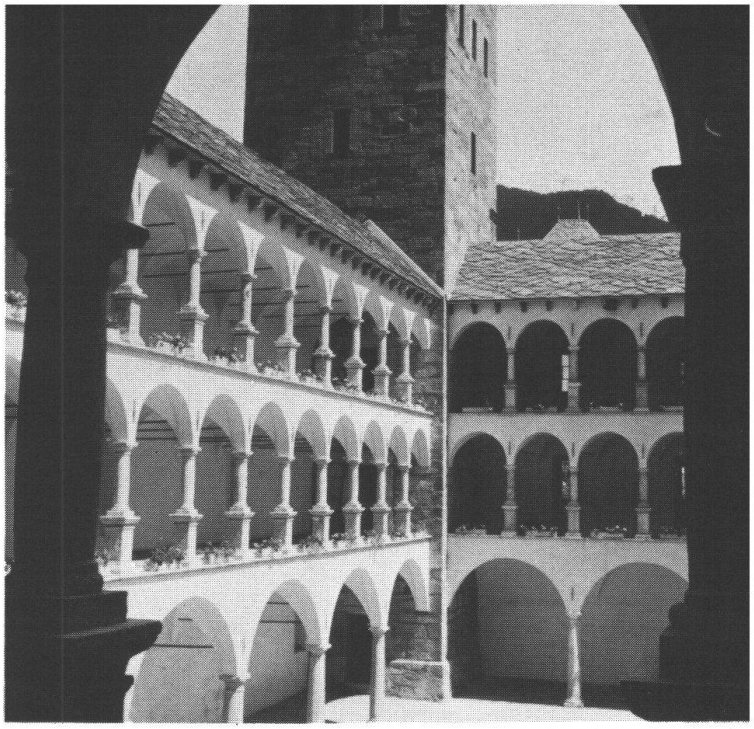
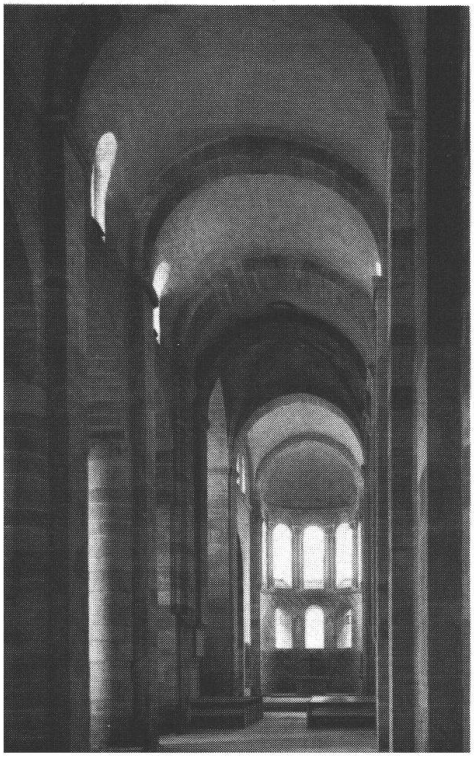
Un choix parmi les principaux objectifs de l'Ecu d'or des 35 dernières années: à g. de haut en bas: le Parc national (photo Swissair), la chartreuse d'Ittingen TG, Splügen GR et Morat (photos d'archives LSP); au milieu de haut en bas: St-Ursanne (Bild & News) et abbatiale de Payerne (photo Beutler); à dr. de haut en bas: le palais Stockalper, Brigue, les «Bolle di Magadino» TI, et Werdenberg SG (photos d'archives LSP).